

Réf: Dossier N° 004423

Avis de constitution

SOCIETE SOCIETE « EMERGENTE TECHNOLOGIE SARL »

Siège social Abidjan, Koumassi, Quartier-koumassi,lot 413

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 15/12/2020 , et enregistrés au CEPICI le 05/02/2021, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « EMERGENTE TECHNOLOGIE SARL »

Objet : INSTALLATION DE FIBRE OPTIQUE CUIVRE ET MOBILE MAINTENANCE RESEAU TELECOMMUNICATION VENTE ET LOCATION DE MATERIEL DE TELECOMMUNICATION FORMATION SOUS-TRAITANCE DIVERS. Et pour la réalisation de l'objet social : - l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles. - l'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux. - la prise en location gérance de tous fonds de commerce. - la prise de participation dans toute société existante ou devant être créée - et généralement, toute opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital social 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par les associés.

Siège social : Abidjan, Koumassi, Quartier-koumassi,lot 413

Dirigeant(s) : M GNONA DOVI AYI SERGE (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2021-B12-01518 du 22/07/2021 au

Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe : n°10640/GTCA/RC/2021 du 22/07/2021

